

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21297**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations - Spécialité : Entreprendre en Territoire Rural

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Président de l'Université Blaise Pascal, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce diplôme vise les activités de gestion ou de direction de PME-PMI, TPE, TPI ou entreprises agricoles.

- raisonner les choix juridiques de l'entreprise
- maîtriser les obligations et choix afférents aux régimes fiscaux
- techniques de comptabilité, d'analyse comptable et de gestion des coûts
- gestion et budgets prévisionnels
- positionnement de l'offre de la TPE
- élaborer et mettre en œuvre une démarche commerciale
- maîtriser outils et démarche de gestion de projets
- produire des documents élaborés de communication pour la TPE
- élaborer un système d'information de gestion

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- TPE commerciales, artisanales, industrielles et agricoles
 - Structures de conseil d'entreprises ou groupements
 - Structures consulaires, associatives
 - Collectivités territoriales
- Gestionnaire, créateur et repreneur de petites entreprises en milieu rural

Conseiller en entreprise

Agent de développement, chargé d'étude ou de développement

Formateur de chefs d'entreprise agricole

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1205 : Direction administrative et financière

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K1802 : Développement local

A1416 : Polyculture, élevage

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE 1 - Environnement de l'entreprise (5 ECTS)

UE 2 - Gestion d'entreprise (5 ECTS)

UE 3 - Développement de l'entreprise (5 ECTS)

UE 4 - Langages et communication (5 ECTS)

UE 5 - Professionnalisation 1 (10 ECTS)

UE 6 - Approfondissements spécifiques (5 ECTS)

UE 7 - Projets en territoire rural (10 ECTS)

UE 8 - Professionnalisation 2 (15 ECTS)

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 aux UE 5 et 8 (professionnalisation).

La compensation entre les items constitutifs d'une UE d'une part et les UE, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire. Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des UE pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20. Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été atteinte sont capitalisables. Ces UE font l'objet d'une attestation délivrée par l'IUT.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants ayant participé à la formation.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants ayant participé à la formation.
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants ayant participé à la formation.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Dispositif de la VAE de l'UBP incluant des enseignants-chercheurs de la formation.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 5 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau licence.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique91.html>

Autres sources d'information :

Site de l'Université Blaise Pascal

Site de l'IUT d'Allier

Lieu(x) de certification :

IUT d'Allier Site de Moulins

Boulevard de Nomazy

03000 MOULINS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT d'Allier Site de Moulins

Boulevard de Nomazy

03000 MOULINS

Historique de la certification :